

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 05916

Numéro SIREN : 343 922 860

Nom ou dénomination : AUDIT ETUDES ET CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 19877

Bilan

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan				
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	95 000,00		95 000,00	95 000,00
Autres immobilisations incorporelles	63 771,97	43 171,97	20 600,00	29 600,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	54 837,53	45 239,46	9 598,07	13 246,74
Immobil. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 067,48		13 067,48	12 274,10
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements	532,00		532,00	532,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	693 549,39	13 500,00	680 049,39	456 158,56
Fournisseurs débiteurs	4 119,85		4 119,85	189,24
Personnel				1 932,96
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 343,08		10 343,08	8 734,05
Autres créances	56 599,88		56 599,88	132 165,55
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				5 050,00
Disponibilités	49 135,55		49 135,55	105 434,38
Charges constatées d'avance	22 713,21		22 713,21	11 645,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 063 669,94	101 911,43	961 758,51	871 963,44

Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	8 016,00	8 016,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	801,60	801,60
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	329 080,73	343 758,56
Report à nouveau		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	72 923,98	98 456,63
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	9 139,54	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 122,08	23 062,70
Dettes fiscales et sociales	321 112,80	219 389,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 776,00	4 030,00
Produits constatés d'avance		58 300,00
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	961 758,51	871 963,44

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUDIT ETUDES ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 961 759 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 133 786 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	95 000			95 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 772			63 772
Immobilisations incorporelles	158 772			158 772
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 150			15 150
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 688			39 688
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 838			54 838
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 274	793		13 067
Immobilisations financières	12 274	793		13 067
ACTIF IMMOBILISE	225 884	793		226 677

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	95 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	95 000

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 172	9 000	43 172
Immobilisations incorporelles	34 172	9 000	43 172
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 451	2 149	6 600
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 140	1 500	38 640
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	41 591	3 649	45 239
ACTIF IMMOBILISE	75 763	12 649	88 411

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 800 393 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 067		13 067
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	693 549	693 549	
Autres	71 063	71 063	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 713	22 713	
Total	800 393	787 325	13 067
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	38 285
Total	38 285

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 016,00 euros décomposé en 501 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

I. PERSONNES MORALES		
JL PARTICIPATIONS 35133 BEAUCE	90,02	451,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
BENARROCH Laura 94340 JOINVILLE LE PONT	9,98	50,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 490 074 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	72 924			72 924
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 122	75 122		
Dettes fiscales et sociales	321 113	321 113		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 916	20 916		
Produits constatés d'avance				
Total	490 074	417 150		72 924
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 533			
(**) Dont envers les associés	9 140			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 140 euros.

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	5 512
Dettes provis. pr congés à payer	61 735
Personnel - autres charges à payer	6 692
Charges sociales s/congés à payer	29 730
Charges sociales - charges à payer	2 500
Etat - autres charges à payer	1 000
Divers - charges à payer	450
Total	107 620

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d avance	22 713		
Total	22 713		

AUDIT ETUDES ET CONSEILS
Société par actions simplifiée
au capital de 8 016 euros
Siège social : 45 Rue Anatole France, 92300 LEVALLOIS PERRET
343 922 860 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2023**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 133 785,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 785,78 euros
A titre de dividendes	130 000,00 euros
Soit 259.48 euros par action	
Le solde	3 785,78 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 332 866,51 euros.	

Il est précisé que :

- le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 974.05 euros,
- le montant non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 117 025.95 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juin 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/08/2020 : Néant

Exercice clos le 31/08/2021 :

150 000 euros, soit 299.40 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 30/09/2022 :

130 826 euros, soit 261.13 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13 056.43 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 117 769.57 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Vincent LEGEAI

